



plaidier les droits de l'homme COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours de plaidoiries pour les jeunes juristes en droits de l'Homme

Le 18 janvier 2019 aura lieu la finale du Moot Court CEDH 2018, un concours de plaidoiries sur le fondement de la Convention européenne des droits de l'homme. Ce concours permet aux étudiants de se plonger dans une affaire fictive et de plaider leur cause devant un auditoire prestigieux. Cette année, le jury sera présidé par Monsieur Robert Spano, juge à la Cour européenne des droits de l'Homme. Le thème de cette édition porte sur la protection des droits fondamentaux dans le cadre de l'organisation de compétitions sportives de grande envergure.

Dès le mois de septembre, les étudiants ont participé à une semaine de séminaire intensif dispensée par les experts de l'association Plaidier les droits de l'Homme qui organisent le Moot Court CEDH. La phase écrite a ensuite permis aux participants de construire leur dossier et de déterminer la meilleure stratégie à adopter. Les plaidoiries intermédiaires ont eu lieu en novembre 2018 à l'Hotel Hilton de Strasbourg et ont été une première occasion pour les plaideurs de s'essayer à l'art oratoire face à des jurés d'experts.

Composée exclusivement de bénévoles, l'association *Plaidier les droits de l'homme* (PLDH) organise chaque année le Moot Court CEDH depuis plus de dix ans. Elle choisit d'aborder des problématiques d'actualité non encore traitées par la Cour. Depuis la rentrée 2011, ce concours est organisé en partenariat avec l'université de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), ouvrant ainsi la participation à des étudiants allemands. A Strasbourg, le Moot Court CEDH fait partie de la formation proposée par le master 2 Droits de l'Homme de l'Université de Strasbourg, dirigé par le Professeur Florence Benoît-Rohmer.

Informations pratiques : www.pldh.eu/mootcourt

Quand ? Le vendredi 18 janvier 2019, à partir de 16h

Où ? Salle Alex Weill, Faculté de droit de Strasbourg, 1, place d'Athènes

Entrée libre

Contact presse :

Manuela Brillat

manuela.brillat@pldh.org

06 52 26 66 38

Fait à Strasbourg, le 6 janvier 2019

Avec le soutien de :



AMBASSADE DES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

W2K WURSTER WEISS KUPFER
RECHTSANWÄLTE PARTNERSCHAFT MBB

Strasbourg.eu
eurometropole

